

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant
délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu le devis n° 00008754 de l'entreprise DUCHESNE ELECTRICITÉ pour le lot Électricité dans
le cadre de la réhabilitation de l'ancienne brasserie de la gare à Bernay d'un montant HT
de 7 927,73 €.

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis n° 00008754 de l'entreprise DUCHESNE ELECTRICITÉ pour le lot
Électricité dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne brasserie de la gare à Bernay
d'un montant HT de 7 927,73 €.

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 15/10/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

